

Compte rendu Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

PAR VISIOCONFÉRENCE

Date : Mercredi 28 avril 2021

Heure : 13 h 30

Membres et organismes ayant participé à la rencontre

Intervenants forestiers	Représentants ministériels
Mme Audrey-Ann Richard-Tremblay, Eacom	M. Nicolas Pouliot, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Marie-Eve Sigouin, RYAM Gestion forestière	M. Luc Michaud, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Faune	Récréotourisme et patrimoine culturel
M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)	M. Michel Fortin, Club Quad du Cuivre
M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)	M. Guy Cliche, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda
M. Osvaldo Valeria, Chaire en aménagement forestier durable UQAT-UQAM	M. Jean Goyard, agent de liaison régional, Fédération des Clubs Motoneigistes du Québec (FCMQ)
M. Pierre Auger, Association des chasseurs et pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN)	
Autres	Environnement aquatique et forestier
Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	Mme Aurore Lucas, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda	M. Frédéric Charron, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	M. Maxime Perron, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	M. Michel Dubé, Action boréale
	M. Yves Grafteaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. La présente rencontre comporte deux (2) objectifs : la présentation des résultats de la seconde phase du projet d'étude sur l'engoulement bois-pourri réalisé par le CREAT, ainsi que le dévoilement de la programmation annuelle (PRAN) 2021-2022 pour l'unité d'aménagement (UA) 082-51 et l'entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux de la Ville de Rouyn-Noranda).

Le quorum est atteint.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 24 février 2021 et suivi	13 h 35
3.	Présentation des résultats de la 2 ^e phase du projet d'étude sur l'engoulement bois-pourri, M. Frédéric Charron, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)	13 h 45
4.	Points d' INFORMATION du MFFP, UA 082-51 : a) PAFIO hiver 2021 : retour sur la consultation publique b) Programmation annuelle (PRAN) 2021-2022	14 h 30
5.	Points d' INFORMATION de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux) : a) PAFIO hiver 2021 : retour sur la consultation publique b) PRAN 2021-2022 c) Bilan des travaux forestiers hiver 2021	15 h 15
6.	Comités techniques : a) Communication (activité terrain 2021) b) Biodiversité c) Foresterie d) Entente Paysage	15 h 50
7.	« EN RAFALE » Points d' INFORMATION de la Table GIRT de Rouyn-Noranda : a) Bilan annuel 2020-2021 b) Plan d'action 2021-2022 c) Évaluation du processus participatif des Tables GIRT d) Refonte du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda	16 h 10
8.	Divers	16 h 20
9.	Levée de la rencontre	16 h 30

Au point *Divers* sont insérés les sujets suivants :

- *Vente des secteurs d'activité de bois d'œuvre et de papier journal de Rayonier Advanced Materials (RYAM) à GreenFirst Products;*
- *Mai, mois de l'arbre et des forêts;*
- *Mode de fonctionnement : processus pour individus difficiles.*

Le projet d'ordre du jour est entériné par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert.

2. Approbation du compte rendu de la rencontre du 24 février 2021 et suivis

M. Michel Dubé demande à rectifier le nom de l'organisme qu'il représente, soit l'Action boréale. Le compte rendu de la rencontre du 24 février 2021, modifié tel que proposé, est entériné par les membres de la Table. La coordonnatrice effectue un survol des suivis de la dernière séance.

3. Présentation des résultats de la 2^e phase du projet d'étude sur l'engoulevent bois-pourri, M. Frédéric Charron, CREAT

En guise d'introduction, M. Charron fait un rappel des caractéristiques physiques de l'oiseau, son aire de nidification, ses besoins en nourriture et son cri particulier (écoute d'un extrait sonore). L'aire de distribution de l'engoulevent s'étend de l'Amérique centrale à l'Amérique du nord. Des mois de mai à août, il est possible d'observer l'oiseau migrateur qui vient se reproduire notamment au Québec.

Dans la province, l'espèce est susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable. Or, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a identifié des zones en tant qu'habitats essentiels pour l'oiseau sur le territoire de Rouyn-Noranda. Le CREAT a donc concentré sa zone d'étude dans le secteur nord-ouest de la Ville de Rouyn-Noranda, endroit où l'espèce a été recensée depuis les dernières années. Un inventaire de la zone a été réalisé par le CREAT en 2018 et 2019.

Le déclin de l'engoulevent bois-pourri est lié à la perte et à la dégradation de l'habitat, la variation de la disponibilité de la nourriture et les collisions avec les véhicules. Les activités anthropiques dans la zone d'étude sont principalement associées à l'exploitation forestière et à l'extraction de substances minérales (mines).

Lors de la première phase du projet, il a été recommandé d'intégrer les données de mention de la présence de l'espèce au plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO). De plus, il a été proposé de privilégier tous les types de travaux (forestiers et miniers) en saison hivernale. Il faut également éviter l'usage de phytocide dans les habitats essentiels de l'engoulevent.

La phase 2 du projet a permis de caractériser l'habitat et de mettre en place un plan de communication. Une 3^e phase est à venir, dont l'objectif est de mettre en place un plan de conservation. Cette dernière étape a été soumise à la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) le 15 février 2021. Le CREAT est toujours en attente d'une réponse de la Fondation.

M. Charron poursuit en résumant les résultats de la phase 2 du projet. Les observations permettent d'affirmer qu'il y a une corrélation entre la présence de l'espèce et les sites présentant une plus grande proportion de jeunes forêts de deux à quatre mètres de hauteur avec une faible densité couvert de la végétation (moins de 40 %). La mosaïque de milieux ouverts ou semi-ouverts et les milieux fermés pourraient jouer un rôle important dans la qualité de l'habitat en période de reproduction de l'espèce. En effet, les sites où ont été recensés les individus, ont un faible potentiel de récolte forestière et semblent soutenir davantage les besoins en matière d'alimentation.

Ainsi, il est nécessaire d'avoir une meilleure protection de l'espèce en période de reproduction. Le CREAT collabore actuellement avec le MFFP pour la création d'un site faunique d'intérêt (SFI). Les mesures inhérentes au SFI seront adaptées en fonction du type d'activités (coupes forestières, routes, sentiers, exploration ou exploitation minière). Le CREAT a aussi élaboré des outils de sensibilisation, dont un cahier du propriétaire.

La présentation de M. Charron pourra être consultée sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda :

<http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/table-girt/>

Les questions exprimées durant l'exposé du chargé de projet du CREAT peuvent être consultées en annexe 1.

4. Points d'INFORMATION du MFFP, UA 082-51

a) PAFIO hiver 2021 : retour sur la consultation publique

M. Nicolas Pouliot dresse un portrait des commentaires reçus dans le cadre de la consultation publique, qui s'est déployée du 8 février au 4 mars 2021. Au total ce sont 38 utilisateurs (individus et organismes) qui ont émis 194 commentaires. Les préoccupations soulevées concernent la protection des paysages, la quiétude des utilisateurs, la conservation des milieux sensibles, les produits forestiers non ligneux (PFNL), la planification, la construction et l'entretien des chemins multiusages,

l'approvisionnement forestier, le développement socio-économique, les zones de conservation, l'aménagement écosystémique, l'apport ponctuel de sédiments dans les cours d'eau, la protection de l'eau de surface (gestion par bassin versant) et la sauvegarde des frayères.

b) PRAN 2021-2022

À l'aide d'une carte projetée à l'écran, M. Luc Michaud présente la PRAN pour la prochaine année. La carte interactive n'est pas encore disponible sur le site Internet du ministère. Dès que celle-ci sera en ligne, un hyperlien sera transmis aux membres de la Table GIRT.

Les questions et les commentaires exprimés durant les points d'information du MFFP peuvent être consultés en annexe 1.

5. Points d'INFORMATION de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda

a) PAFIO hiver 2021 : retour sur la consultation publique

M. David Lambert dresse un portrait des commentaires émis dans le cadre de la dernière consultation publique. Sur les huit commentaires reçus, plusieurs provenaient du Club Motoneigistes Rouyn-Noranda. Les principales préoccupations du Club consistent à éviter la création d'un talus à la croisée d'un chemin forestier et d'un sentier de motoneiges, ainsi qu'à maintenir une bande boisée de part et d'autre des sentiers. Or, la conservation d'une bande de boisée de 30 mètres en bordure des sentiers de véhicules hors route (VHR) fait partie intégrante des pratiques usuelles. La Ville a également ajouté au devis des travaux, l'exigence de ne pas créer de talus lors de l'implantation de chemins forestiers qui croisent les sentiers VHR, en ajoutant du gravier à ces endroits afin d'adoucir les différences de niveau. De plus, l'entrepreneur devra dégager un triangle de visibilité à la jonction d'un sentier VHR.

D'autres individus et organismes, dont l'Association des riverains du lac Opasatica, ont fait connaître leur inquiétude quant aux travaux de coupe progressive irrégulière (CPI) éventuels dans un SFI du cerf de Virginie. Or, après discussion avec le MFFP, il a été constaté que ce secteur ne pourra être récolté ni en hiver ni en été. Le projet est annulé et la Ville tentera de trouver un autre secteur.

Dans le secteur du lac Roger, certains trappeurs et un détenteur de bail d'abri sommaire ont émis des commentaires.

L'utilisation de vieux rangs municipaux que la Ville n'entretient plus tracasse des propriétaires privés qui y sont toujours établis. Ceux-ci se soucient de la sécurité et de l'entretien de ces chemins s'ils devaient être utilisés pour le transport du bois.

b) PRAN 2021-2022

À l'aide d'une carte projetée à l'écran, M. Lambert présente la PRAN pour la prochaine année. La carte, en format PDF, peut déjà être consultée sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, tout comme le plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2020-2025.

PRAN : <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/programmation-forestiere-annuelle-pran/>

PAFIT : <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/exploitation-et-amenagement-forestier/>

c) Bilan des travaux forestiers hiver 2021

Le tiers du bois qui devait être récolté cet hiver n'a pas été sorti de la forêt. Cette situation s'explique par l'arrivée hâtive du printemps, le peu de disponibilité des camions pour le transport du bois et les chemins devenus impraticables.

Les questions et les commentaires exprimés durant les points d'information de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda, peuvent être consultés en annexe 1.

6. Comités techniques

a) Communication (activité terrain 2021)

Bien que le comité Communication ait émis une recommandation favorable à la tenue d'une activité terrain pour l'automne 2021, les membres de la Table GIRT rejettent la proposition de tenir une activité en mode présentiel. Le transport des participants par autobus et le contrôle des mesures de distanciation sociale justifient l'orientation convenue par la Table.

Cependant, comme le thème principal de la prochaine activité devait être le plan spécial de récupération de la tordeuse de bourgeons de l'épinette (TBE), sujet d'actualité, la suggestion de tenir une présentation spéciale virtuelle est retenue à l'unanimité. L'événement aurait lieu dans une grande salle, au mois de septembre 2021, durant lequel du matériel visuel serait projeté, accompagné de témoignages d'experts et de travailleurs forestiers.

Le comité Communication est mandaté à l'organisation de l'activité. Une prochaine séance est à prévoir au mois de juin 2021.

b) Biodiversité

Une première rencontre du comité Biodiversité s'est tenue par visioconférence, le 12 avril dernier. À cette occasion, les participants ont été invités à exprimer leurs attentes envers de comité, puisque l'enjeu de la biodiversité concerne une panoplie de sous-enjeux. Selon l'urgence d'agir, les opportunités actuelles et les résultats possibles à court terme, quatre éléments ont été retenus : le plan spécial de récupération de la TBE, la Stratégie de production de bois régionale (SPBR), l'atteinte des cibles du PAFIT 2018-2023, la protection des milieux humides en forêt publique (arrimage avec les plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH) que les MRC doivent mettre en place d'ici juin 2022, en tenure privée). Selon les ressources disponibles au MFFP, il est convenu de débiter les travaux en lien avec le plan spécial de récupération de la TBE et la SPBR. Une deuxième réunion du comité devrait avoir lieu au cours de la semaine du 17 mai 2021.

c) Foresterie

Le comité Foresterie tient une première séance le 30 avril 2021.

d) Entente Paysage

Il est envisagé de reprendre les rencontres du comité Paysage au cours du mois de juin 2021. Les techniciens en géomatique du MFFP et de la Ville de Rouyn-Noranda effectuent actuellement des essais d'analyse Paysage sur les sites linéaires protégés par l'entente.

7. « EN RAFALE » Points d'INFORMATION de la Table GIRT de Rouyn-Noranda

a) Bilan annuel 2020-2021

Le bilan annuel 2020-2021 de la Table GIRT a été complété récemment et transmis au MFFP. Une copie du document a aussi été envoyée aux membres de la Table GIRT le 23 avril dernier.

b) Plan d'action 2021-2022

Le plan d'action 2021-2022 de la Table GIRT a été acheminé aux membres à titre indicatif.

c) Évaluation du processus participatif des Tables GIRT

Le MFFP a sondé les organismes qui participent aux travaux des Tables GIRT de la province, entre les 23 et 31 mars 2021. La coordonnatrice espère que de nombreux membres de la Table ont collaboré à cette enquête.

À la mi-mars, les coordonnateurs des Tables GIRT ont également été conviés à participer à la seconde phase du projet suprarégional de la MRC de Pontiac, portant sur la démarche participative de ces tables de concertation. Le questionnaire que devaient remplir les coordonnateurs, visait à définir les problématiques communes et les solutions à mettre en place.

d) Refonte du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda

La coordonnatrice présente les modifications proposées à l'onglet « GIRT » dans le cadre de la refonte du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, qui devrait se terminer à l'automne 2021.

Les porte-paroles des entreprises forestières demandent que le mode de fonctionnement de la Table GIRT puisse demeurer accessible au public, en respect aux normes des certifications auxquelles elles sont assujetties. Une requête sera déposée en ce sens au service des Communications de la Ville de Rouyn-Noranda.

Lorsque le nouveau site Internet sera fonctionnel, les membres bénéficieront d'une présentation du service des Communications de la Ville.

8. Divers

Vente des secteurs d'activité de bois d'œuvre et de papier journal de Rayonier Advanced Materials (RYAM) à GreenFirst Products, Mme Marie-Eve Sigouin, RYAM Gestion forestière

Le 12 avril 2021, RYAM annonçait la vente de ses scieries (Béarn, La Sarre et celles situées en Ontario) ainsi que de son usine de papier journal de Kapuskasing, à GreenFirst Products. Ceci implique, bien entendu, la gestion des activités forestières. Le côté positif de cette transaction vient du fait que toutes les scieries sont vendues simultanément.

Est-ce que les certifications seront maintenues? C'est à déterminer. L'équipe de RYAM a bien hâte de voir comment la politique environnementale de l'entreprise se développera. Pour le moment, les certificats sont maintenus pour les territoires qui leur sont attribués. Même si un contrat de 20 ans a été signé pour l'approvisionnement en copeaux du site de Temiscaming, l'entreprise se spécialisera dans les opérations de sciage.

La transaction est approuvée, mais elle n'est pas encore complétée. Le changement de nom n'est donc toujours pas officiel.

Mai, mois de l'arbre et des forêts, Mme Linda St-Louis, AFAT

Bien qu'il y ait moins de projets en raison de la pandémie, ce sont 77 000 arbres qui seront distribués en région dans le cadre de cet événement annuel. À Rouyn-Noranda, la remise des arbres se fera dans le stationnement de l'AFAT, à l'intersection de l'avenue Murdoch et de la 7^e Rue, le 29 mai prochain. Plusieurs activités auront lieu tout au long du mois de mai. Les informations seront publiées sur le site Internet de l'Association dès le 30 avril. Un hyperlien sera transmis aux membres de la Table GIRT afin de promouvoir les activités à venir.

Mode de fonctionnement : processus pour individus difficiles

Considérant l'heure tardive, il est convenu de reporter le sujet à une rencontre subséquente.

9. Levée de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 47.

ANNEXE 1

QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Présentation des résultats de la 2^e phase du projet d'étude sur l'engoulevent bois-pourri, M. Frédéric Charron, CREAT

Q : Des sentiers quads se trouvent dans la zone d'étude. Bien que les activités des quadistes se concentrent surtout dans la journée, plusieurs points d'arrêt correspondent aux sites d'observation de l'oiseau. Peut-on faire quelque chose pour améliorer la situation et protéger davantage le secteur, en installant, par exemple des panneaux de sensibilisation?

R : L'ajout de panneaux n'est pas préconisé, car cela pourrait nuire à la conservation des sites de nidification de l'espèce. Des fiches d'information développées par le CREAT pourraient néanmoins être distribuées aux quadistes.

Q : Les sites d'observation sont très proches des sentiers et des routes. Aurait-il été préférable d'aller plus loin afin d'avoir plus d'observations?

R : L'engoulevent a besoin d'une mosaïque de milieux ouverts et semi-ouverts. C'est pourquoi plus de spécimens sont observés près des routes. Le CREAT souhaitait également réaliser l'étude en tenure publique, pour d'éventuelles ententes d'harmonisation. Pour la zone tampon d'un rayon de 1 km, on s'est inspiré d'une étude effectuée en Ontario, qui indique une aire de répartition jusqu'à 1 250 mètres, selon la qualité de l'habitat et la disponibilité de la nourriture (insectes).

Q : Quel est le lieu de nidification de l'oiseau? Quels sont ses prédateurs?

R : L'oiseau niche au sol. Ses prédateurs sont le raton-laveur, le renard et le coyote.

Points d'INFORMATION du MFFP, UA 082-51

a) PAFIO hiver 2021 : retour sur la consultation publique

Q : Le Club Motoneigistes Rouyn-Noranda demande à être informé de la réalisation des travaux en respectant un certain délai. Les entreprises forestières informent le Club avant les travaux, à la toute dernière minute, souvent au moment de recevoir le calendrier hebdomadaire des opérations. Est-ce que l'entente conclue avec le MFFP tient toujours?

R : Cette entente est toujours en vigueur. Le ministère fait sans cesse de la sensibilisation auprès des entreprises forestières. Il faut aviser le MFFP lorsque cela survient.

Q : Les modalités de l'entente Paysage, par exemple pour le sentier de motoneiges à Arntfield, ne sont pas respectées. Avec toutes ces transactions de vente d'entreprises forestières, est-ce que l'information suivra?

R : Même si les entreprises changent de propriétaire, les intervenants locaux demeurent. Le MFFP a fait des rappels en ce sens. Le comité Paysage poursuit ses essais d'analyse pour les sites linéaires, dont font partie les sentiers de motoneiges.

C (RYAM Gestion forestière) : Parfois, nous apprenons l'information à la dernière minute. Toutefois, nous désirons collaborer avec les Clubs de VHR. Il serait possible de tenir une rencontre avec le Club Motoneigistes.

C : Tous ces commentaires reçus démontrent bien l'importance de mieux documenter, détailler, expliquer le plan spécial de récupération de la TBE.

R : Le MFFP espère pouvoir présenter le plan spécial de récupération de la TBE à la prochaine séance de la Table GIRT.

b) PRAN 2021-2022

Q : Est-ce que les travaux prévus contournent les érablières?

R : Oui.

Q : Est-ce que les travaux de scarifiage, de plantation et de préparation de terrain sont comptabilisés dans la sylviculture intensive?

R : L'information est disponible auprès de M. Matthieu Audet, du MFFP. Il sera possible d'obtenir plus de renseignements à ce sujet lors de la prochaine séance du comité Biodiversité puisque M. Audet y assistera.

Q : En ce qui concerne les travaux de plantation et de scarifiage, est-ce que les sentiers de motoneiges sont pris en compte?

R : Oui. Le ministère a les sentiers de motoneiges dans ses affectations. Ainsi, il n'y a aucune plantation dans ces sentiers. Lorsqu'il y a des mesures d'harmonisation opérationnelles mises en place par les entreprises forestières, on s'assure que la bande de dix mètres de chaque côté du sentier soit respectée. Il s'agit d'une bande de végétation non commerciale où il n'y a aucun passage de machinerie. Ces bandes boisées ne sont pas replantées ni scarifiées.

Q : La PRAN couvre une grande partie de la région. Si on superposait les activités d'aménagement, on verrait assurément que des opérations se concentreraient dans certains secteurs. Dans un objectif de réduire la consommation de carburant, pourquoi on ne tient pas compte de l'impact d'un tel étalement?

R : Économiquement, il s'agirait de faire comme il y a 25 ou 30 ans, en concentrant les opérations. Cependant, la contrainte provient de la quantité de coupes que nous pouvons effectuer à l'échelle spatiale.

C : Il est proposé que le représentant de la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT participe aux travaux du comité Foresterie.

Q : Il y a beaucoup de préparation de terrain et de reboisement. Il y a un bel équilibre entre la récolte et les travaux sylvicoles. Est-ce que le MFFP prévoit tout faire cette année?

R : Non. Pour l'UA 082-51, le ministère envisage le reboisement de 3,2 millions de plants.

C : Il serait intéressant d'accompagner la PRAN d'un tableau cumulatif, couvrant quelques années, qui dresse l'historique des superficies en traitement et le nombre de km de chemins restaurés ou construits. Cela permettrait de voir où on se situe comparativement à l'année précédente.

Points d'INFORMATION de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux)

b) PRAN 2021-2022

C : Il serait judicieux d'utiliser la même charte de couleurs pour l'élaboration des cartes de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda que celle utilisée par le ministère et les entreprises forestières.

Q : Y a-t-il des secteurs visés pour le plan spécial de récupération de la TBE? Est-ce prévu dans la planification à venir?

R : Oui. C'est pourquoi la Ville répare le rang Brasseur (Mc Watters) et d'autres secteurs pourraient être réservés à cet effet à proximité du lac Roger (hiver prochain).

Q (M. David Lambert questionne le MFFP) : Y aura-t-il de l'aide financière pour compenser les coûts supplémentaires liés au plan spécial de récupération de la TBE?

R (MFFP) : Non. Toutefois, il est toujours possible d'en discuter.